

# Comité Technique commun du 07 juillet 2022 RAPPORT (avis)

## VILLE DE RENNES

### PÔLE INGÉNIERIE ET SERVICES URBAINS / DIRECTION DES JARDINS ET DE LA BIODIVERSITÉ / SERVICE EXPLOITATION Modification de l'organigramme du service exploitation

*Pièces Jointes:*

- organigramme actuel et proposé
- fiches de poste

#### A. Contexte

En 2021, une étude du service exploitation de la Direction des Jardins et de la Biodiversité a été confié aux cabinets Espelia et CaT Talyse.

Les objectifs de cette étude portaient sur l'analyse de **l'ensemble des leviers** pouvant être utilisés pour accompagner **l'évolution à la hausse de la superficie et des usages** des espaces verts, tout en garantissant un **niveau de qualité** des prestations rendues, en prenant en compte :

- o Le périmètre des missions ;
- o Le niveau du service rendu ;
- o Le fonctionnement du service (organisation et pratiques de travail).

Suite à cette étude, **13 pistes de réflexion portant sur les missions assurées par le service exploitation ont été identifiées**, en ce qui concerne :

- **L'optimisation de la gestion et le recentrage sur le cœur des missions** (vidage des corbeilles, maintenance des terrains sportifs, entretien des terrains de sports, fauches tardives, moyens de déplacement décarbonés, équipe volante d'intervention sur engins, meilleure prise en compte des coûts de gestion des futurs espaces verts, implication des riverains à l'entretien) ;
- **Les conditions de travail (locaux) et l'Organisation du Temps de Travail (OTT) ;**
- **L'accompagnement des agents** (formation au management et tutorat des nouveaux arrivants).

Ces pistes d'actions ont été présentées aux agents du service exploitation en janvier 2022.

Au cours de l'année 2022, chacune de ces thématiques fera l'objet d'un plan de mise en œuvre, incluant, la définition d'un pilotage pour chaque thématique.

Il est apparu qu'une évolution de l'organigramme du service exploitation était également nécessaire. L'organisation actuelle remonte à 2004.

**B. Enjeux**

L'étude a montré que le service exploitation pouvait actuellement être qualifié de "service en tension".

Tout d'abord, il apparaît que les missions se diversifient et se complexifient, avec des répercussions principalement sur l'unité maintenance. Plusieurs facteurs l'expliquent, notamment :

- Les nouvelles surfaces d'espaces verts,
- Le morcellement des espaces verts intégrés à la voirie,
- Le nombre de projets retenus dans le cadre de la fabrique citoyenne et du budget participatif,
- La végétalisation des cours d'école,
- Les nouveaux usages festifs et sociaux des espaces.

Par ailleurs, le taux d'encadrement A et B du service apparaît trop faible au regard des missions à exercer, principalement côté unité maintenance.

- DJB exploitation : 11 (A + B) / 369 agents : taux d'encadrement de 2,98 %
  - o Unité maintenance : 5 (A + B) / 289 agents : taux d'encadrement de 1,7 %
  - o Unité services généraux : 5 (A + B) / 79 agents : taux d'encadrement de 6,3 %

Enfin, les missions des encadrants ont fortement évolué du fait, notamment, de l'augmentation du nombre de marchés, de procédures de concertation et de sollicitations des riverains.

**C. Méthodologie. concertation**

Un travail a été mené au sein de la Direction des Jardins et de la Biodiversité afin d'étudier les pistes d'évolution de l'organigramme permettant de répondre aux enjeux cités ci-dessus.

Après une présentation aux techniciens et référents le 16 mai, une réunion a été organisée le 19 mai matin avec les chefs d'équipe et les référents de secteur afin de leur présenter le projet de réorganisation du service exploitation.

Le projet a été également présenté aux organisations syndicales le 19 mai après-midi, puis le 22 juin.

**D. Propositions**

Les évolutions proposées portent :

- a. Sur l'architecture du service exploitation,
- b. Sur l'unité "services généraux",
- c. Sur l'unité "maintenance".

**a) Évolution du service exploitation**

Le service exploitation est remplacé par deux services directement rattachés au directeur : un service "maintenance" et un service "moyens généraux".

La fonction de responsable du service exploitation est supprimée. Une réflexion est en cours sur le devenir de ce poste au regard de l'évolution des missions de la direction.

Cette évolution a 2 conséquences principales :

- Une réduction du nombre d'échelons hiérarchiques au sein du service exploitation
- Une ventilation de certaines tâches du responsable du service exploitation vers les responsables des unités maintenance et services généraux, et en cascade, vers les postes de responsable de secteur maintenance et référents de secteur maintenance.

**b) Évolution de l'unité "services généraux" vers le service "Moyens Généraux"**

Une réflexion sur l'organisation des moyens généraux a été engagée dès 2021.

**RAPPORT (avis)**

Ainsi, en 2021, le poste de référent au centre horticole a évolué vers un poste de technicien, par l'intégration de nouvelles missions (pilotage de la politique de fleurissement à l'échelle de la ville, marchés et commandes associées).

En 2022, le poste de technicien surveillance et production au sein de l'unité moyens généraux évolue vers les missions suivantes : accueil des publics (surveillance, ferme pour enfants), animal en ville et missions transversales.

Le projet de réorganisation prévoit également de rattacher au service moyens généraux l'unité travaux neufs (initialement rattachée au service maintenance). Cette évolution permet de regrouper au sein du même service moyens généraux l'ensemble des unités apportant des prestations au service maintenance ou ayant un rôle transversal (centre horticole, logistique, gestion des arbres ...)

c) Évolution de l'unité "maintenance –travaux neufs" vers le service "maintenance"

Le projet prévoit :

- L'évolution des 3 postes de technicien responsable d'un secteur de maintenance vers des postes d'ingénieur responsable d'unité,
- L'évolution des 6 postes de référents de secteur : d'agents de maîtrise vers technicien.

Ces évolutions sont liées à la suppression du poste de responsable de service exploitation et par les redéploiements de missions qui en découlent.

- **Responsables de secteur de maintenance : évolution des postes de technicien vers des postes d'ingénieur argumentée par :**
  - o Le niveau des missions actuellement réalisées :
    - Suivi RH, suivi budgétaire, suivi maintenance des espaces verts, conduite de projet, expertise technique,
    - Prestataire pour DS, DPDP, DE, DPE.
  - o Et par un renforcement des missions rebasculées du poste de responsable de service maintenance vers les postes de responsable d'unité maintenance.
- **Référents de secteur : évolution des postes d'agents de maîtrise vers des postes de technicien, argumenté par :**
  - o Une mise en adéquation du grade avec les missions actuelles,
  - o Un renforcement de certaines missions : conduite de projets, concertation riverain, suivi budgétaire et marchés publics.

Un entretien individuel sera organisé avec les techniciens et référents maintenance en poste, afin d'évaluer les compétences attendues dans le cadre de l'évolution proposée.

#### **E. Calendrier prévisionnel**

- Passage au conseil municipal du 19 septembre 2022 pour les transformations de postes,
- Entretiens individuels en septembre,
- Mise en œuvre de cette organisation au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Un bilan aura lieu au bout d'un an de mise en œuvre.

**Les représentants du personnel du Comité Technique commun sont invités à émettre un avis sur les propositions contenues dans ce rapport.**